



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du Conseil d'établissement du 15 juin 2021, à 18 h 30, en rencontre virtuelle, Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Sylvie Landry, Directrice
Madame Sophie Deschamps, Membre parent
Madame Marie-France Riopel, Membre parent
Monsieur Jean-Guy Savaria, Membre parent
Madame Cynthia D'Itri, Membre parent
Monsieur Alexandre Dubé, Membre parent substitut
Madame Pascale Darveau, enseignante
Madame Hélène Éthier, Technicienne au service de garde
Madame Sophie Thériault, Éducatrice au service de garde
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Nadine Bergeron, enseignante

ABSENCES SIGNIFIÉES :

Madame Catherine Amélie Côté, Membre parent substitut
Madame Suzanne Lataille, Membre parent

PUBLIC :

Aucun public

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;

Mme Sophie Deschamps constate le quorum et propose l'ouverture à 18h37.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire;

M. Jean-Guy Savaria se propose comme secrétaire.

3. Revue et adoption de l'ordre du jour;

Mme Sophie Deschamps présente l'ordre du jour.
Mme Pascale Darveau propose l'adoption de l'ordre du jour

CÉ-2020-2021-48 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Revue et approbation du procès-verbal du 17 mars, 25 mars, 27 avril 2021 et 27 mai 2021;

Mme Sylvie Landry mentionne qu'elle a ajusté les numéros de résolutions des derniers procès-verbaux antérieurs.

M. Jean-Guy Savaria mentionne qu'il y a une erreur dans la liste des personnes présentes et absentes dans le procès-verbal du 27 mai 2021.

CÉ-2020-2021-49 Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité avec les corrections.

5. Suivi à la dernière rencontre;

Mme Nadine Bergeron mentionne que le cahier d'anglais prévu pour la 5^e année sera utilisé également en 6^e année. Par conséquent, cela répartit les coûts d'achat pour les parents sur deux ans.

Mme Landry présente les informations concernant les spécialistes pour l'année 2021-2022. L'école aura une nouvelle orthophoniste et une nouvelle psychoéducatrice. Mme Landry a demandé au centre de services scolaire une journée et demie de service de psychoéducatrice comme l'année en cours. Elle est en attente de la décision du centre de services scolaire.

6. Parole au public :

Aucun public

7. Points de décision et d'information :

7.1. Budget 2021-2022, adoption;

Mme Sylvie Landry présente le budget prévisionnel pour 2021-2022. Plusieurs postes budgétaires sont dédiés et servent à payer les divers salaires du personnel de l'école.

Un montant de 6 000\$ est reconduit pour l'achat de livre.

Le budget de fonctionnement diminue de près de 10 000\$ comparativement à 2020-2021.

L'école dépose d'un budget pour aider les familles défavorisées. Mme Sylvie Landry mentionne qu'elle espère offrir une aide ciblée aux familles défavorisées avec ce budget.

Mme Marie-France Riopel propose l'adoption du budget.

CÉ-2020-2021-50

Le budget est adopté à l'unanimité.

7.2. Sondage sur le sentiment de sécurité à l'école, information;

Mme Sylvie Landry mentionne que l'école doit sonder le sentiment de sécurité des élèves une fois par année. Le sondage de cette année a été fait auprès des 140 élèves dans le cadre d'une recherche de la chaire de recherche du bien-être à l'école de l'université de Laval.

Les résultats du sondage révèlent que le sentiment de sécurité chez les élèves est de 93%, ce qui dépasse la cible de 90% du plan d'action de l'école. Il y a très peu de violence selon les élèves. La principale source de violence est les insultes verbales, mais cela demeure marginal. Plus de détails en lien avec le sondage seront présentés dans le bilan annuel de la directrice.

M. Alexandre Dubé demande si des éléments ont surpris l'école. Mme Sylvie Landry explique que la pandémie et les règles sanitaires ont grandement contribué au bon résultat et qu'elle n'est pas de surprise pour sa part.

Le questionnaire servira à un gabarit pour les années futures.

7.3. Présentation de la progression du plan d'action du projet éducatif, information;

Mme Sylvie Landry présente la progression du plan d'action.

Mme Landry demande aux membres du conseil si c'est pertinent de sonder les parents sur la satisfaction de la communication vue l'année exceptionnelle qui n'a pas permis de mettre en œuvre les actions ciblées.

Mme Sophie Deschamps mentionne qu'il est important de sonder les parents compte tenu de l'année spéciale. M. Jean-Guy Savaria et Mme Cynthia D'Itri appuient cette idée.

Mme Sylvie Landry mentionne que l'école élaborera un sondage destiné en ce sens.

7.4. Règles d'encadrement, mode de vie de l'école, adoption;

Mme Sylvie Landry présente la nouvelle version du mode de vie à l'école.

M. Luc Lapière présente les divers éléments composant le mode de vie, les échelles d'intervention et le processus de fonctionnement, soit l'utilisation de l'agenda pour les manquements au lieu du passeport et un suivi fait en fonction des trimestres au lieu des étapes.

Mme Sophie Thériault mentionne que la ponctualité est un enjeu pour certains parents. Mme Nadine Bergeron mentionne que les enseignants du 3e cycle se servent des retards pour faire des interventions auprès des élèves en leur indiquant les conséquences des retards au secondaire. De plus, elle mentionne que les enseignants peuvent faire les interventions auprès des parents, s'il y a lieu.

Mme Pascale Darveau mentionne que les retards ont des conséquences désagréables pour les élèves qui manquent l'accueil du matin et commencent la journée en décalage par rapport aux autres.

M. Jean-Guy Savaria propose qu'il soit ajouté que l'école fera des interventions auprès des parents en lien avec les éléments les concernant, dont la ponctualité, étant donné que les parents devront signer ce mode de vie en début d'année.

M. Alexandre Dubé demande si les 7 échelons de gradation sont réellement nécessaires. Mme Sylvie Landry mentionne que la gradation est basée sur les principes de la réponse à l'intervention (RAI), mais elle mentionne que des ajustements seront possibles à l'usage.

M. Jean-Guy Savaria propose l'adoption du mode de vie à l'école.

Le mode de vie est adopté à l'unanimité.

7.5. Activités éducatives, information;

Mme Sylvie Landry mentionne que l'école espère pouvoir faire des sorties scolaires l'année prochaine. Toutefois, il y aura un enjeu au niveau de la disponibilité du transport scolaire. Ces activités seront évaluées à la fin de l'été en fonction des règles sanitaires.

7.6. Organisation scolaire, information;

Mme Sylvie Landry présente les enseignantes titulaires pour l'année 2021-2022. Il y aura quelques changements chez le personnel enseignant étant donné des départs à la retraite et des congés de maternité.

7.7. Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents, choix de la date et déroulement, discussion;

Mme Sylvie Landry propose de faire une rencontre au mois d'août pour préparer l'assemblée générale.

Mme Bergeron propose de déterminer la date. Mme Landry propose que l'assemblée générale des parents soit durant la semaine du 5 septembre et que la date soit fixée lors de la rencontre du conseil au mois d'août.

Mme Pascale Darveau appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.8. Fonds à destination spéciale, information;

Mme Sylvie Landry présente l'état de compte du fonds à destination spéciale qui se clos avec un solde disponible pour 2021-2022 de près de 10 000 \$.

7.9. Rapport annuel de la présidente du conseil d'établissement, adoption;

Mme Sophie Deschamps présente son rapport annuel.

Mme Sophie Thériault propose l'adoption du rapport annuel

Le rapport annuel de la présidente est adopté à l'unanimité.

7.10. Parole à la représentante du service de garde ;

Aucune nouvelle particulière du service de garde étant donné que l'année scolaire se termine prochainement.

Mme Sophie Thériault remercie Mme Hélène Éthier pour tous ses efforts et son dévouement durant cette année pandémique. Mme Sylvie Landry appuie Mme Thériault et mentionne tout le mérite de Mme Hélène Éthier.

CÉ-2020-2021-52

CÉ-2020-2021-53

7.11. Parole aux membres du Conseil d'établissement ;

Les membres du conseil d'établissement remercient l'équipe-école pour leur dévouement, leur rigueur et leur travail exceptionnel durant cette année exceptionnelle de pandémie.

7.12. Parole à la direction.

Mme Sylvie Landry mentionne que l'école a reçu la visite d'un inspecteur de la CNESST qui a félicité l'école pour le respect des règles sanitaires et de la propreté des lieux.

Mme Sylvie Landry remercie les membres parents du conseil d'établissement pour leur implication et leurs interventions qui sont grandement appréciées.

7.13. Dons et campagnes de financement;

Point remis en septembre

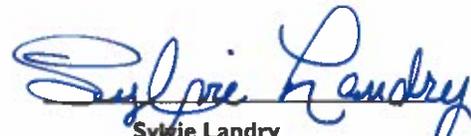
8. Correspondance;

Aucune correspondance

9. Levée de la séance.

CÉ-2020-2021-54 Mme Sophie Thériault propose la levée de l'assemblée à 20 h 48


Sophie Deschamps
Présidente


Sylvie Landry
Directrice